

Bilan d'actions Opération Amphibiens 2019-2023 (dans l'Oise)



1. OBJECTIFS DE L'OPERATION

L'opération « amphibiens » du Parc naturel régional Oise – Pays de France comprend les actions suivantes :

- Amélioration des connaissances sur les espèces d'amphibiens du territoire ;
- restauration et gestion de mares, lieux de reproduction de nombreux amphibiens ;
- actions de sensibilisation du public à la préservation des amphibiens et de leurs habitats ;
- mise en place de dispositifs (fermeture de route ou barrages) pour préserver les amphibiens lors de leur migration vers leurs lieux de reproduction.

La mise en place de dispositifs en période de migration prénuptiale vise en particulier à :

- préserver les animaux du trafic routier et limiter ainsi la mortalité au sein des populations d'amphibiens ;
- acquérir une meilleure connaissance des espèces impactées lors de la migration ;
- étudier et caractériser la migration au niveau de chaque site afin de pouvoir évaluer l'intérêt de mettre en place un dispositif plus pérenne et d'en définir les caractéristiques techniques.

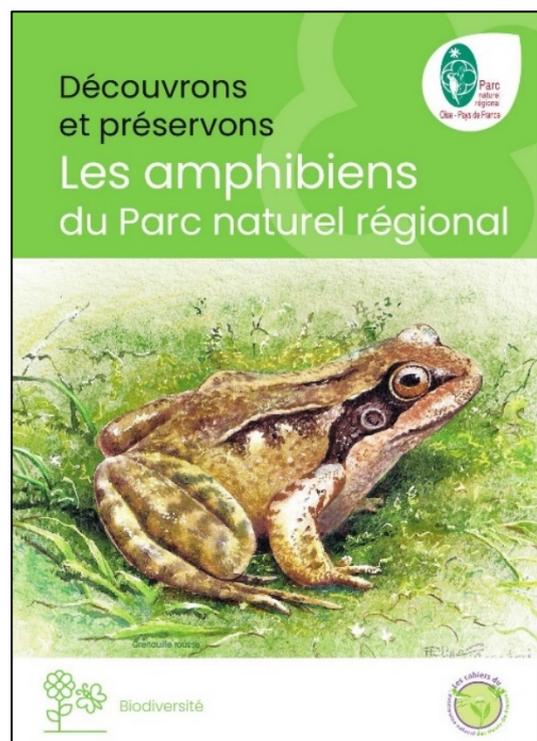
2. ACTIONS REALISEES EN FAVEUR DES AMPHIBIENS (HORS MIGRATION)

De 2019 à 2023, le Parc naturel régional Oise-Pays de France a poursuivi ses actions en faveur des amphibiens. Celles-ci n'ont pas seulement concerné la pose de dispositifs temporaires de protection.

Ainsi, en 2019 et 2020, le PNR a contribué à un inventaire des points noirs routiers pour la migration des amphibiens mené par Picardie Nature. Il a également accompagné le Département de l'Oise pour l'identification des secteurs à enjeux « amphibiens » sur le réseau départemental et pour la création d'un dispositif pérenne de protection des amphibiens à La Chapelle-en-Serval.

Le livret « découvrons et préservons les amphibiens du Parc naturel régional » a été actualisé en 2022. Il comporte dorénavant une clé de détermination simplifiée des amphibiens du territoire du PNR.

https://www.parc-oise-paysdefrance.fr/wp-content/uploads/publications//Plaquettes_informations/Livret_Amphibiens.pdf



Le PNR est partenaire du groupe mare Hauts-de-France et accompagne des communes et propriétaires privés dans leurs projets en faveur des mares et dans leur démarche de labélisation « mare remarquable des Hauts-de-France. »

En outre, le PNR assure plus globalement une veille sur les projets mis en place sur son territoire et s'assure que la préservation des amphibiens soient assurée.

Par ailleurs, le PNR rend régulièrement compte de ses actions à la commission patrimoine naturel et réseaux écologiques et le rapport annuel d'activités comporte une page dédiée aux amphibiens. Cf annexes.

3. PROTECTION DES AMPHIBIENS LORS DE LEUR MIGRATION

Chaque année des milliers d'amphibiens meurent écrasés sur les routes au cours de leur migration vers les zones de reproductions (mares, étangs, cours d'eau...). Ce phénomène, qui se déroule principalement en février et mars, est particulièrement important au droit des cours d'eau tels que Oise, Thève et Nonette, dans le Département de l'Oise et des étangs et zones humides du territoire du PNR Oise-Pays de France.

Sur le territoire du Parc naturel régional Oise-Pays de France des associations se sont mobilisées depuis près de 20 ans pour assurer la protection des amphibiens lors de leur migration. Le PNR accompagne ces associations et bénévoles en mettant à leur disposition du matériel, en assurant la coordination scientifique et l'animation de cette action.

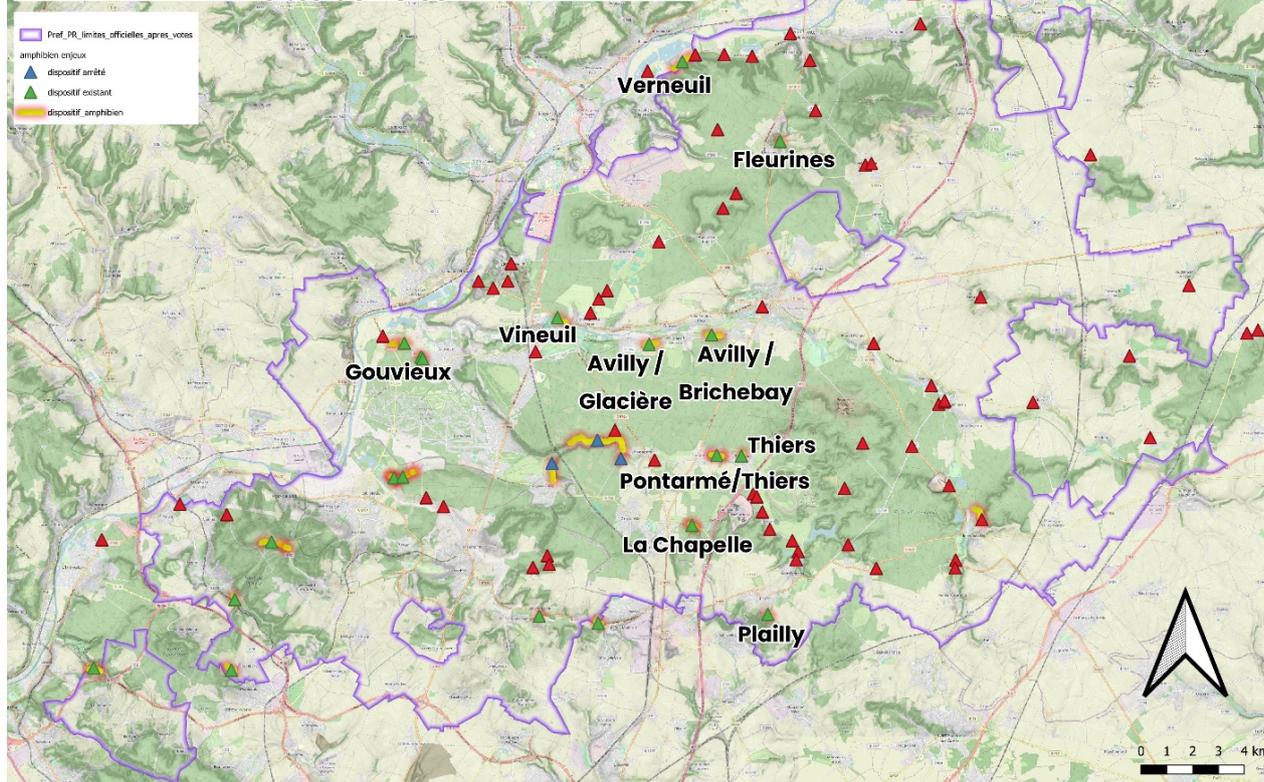
Ce sont plus de 600 heures qui sont consacrées chaque année par les bénévoles à ce actions de préservation des amphibiens.

3.1 Les sites d'intervention

De 2019 à 2023, les opérations de préservation ont concerné 10 communes pour 13 tronçons routiers/sites dans l'Oise. Les sites de l'Oise sont :

- route départementale 120 entre Beaufort et **Verneuil-en-Halatte**, sur 550 m ;
- route des Acacias à **Fleurines**, sur 80 m ; et piscine municipale ;
- route départementale 44 à **Vineuil-Saint-Firmin**, sur 400 m ;
- route de Senlis à Avilly-St-Léonard, entre Saint-Léonard et Avilly, sur 500 m (commune d'**Avilly-St-Léonard**) ;
- route de Senlis à Avilly-St-Léonard, entre Senlis et le village de Courteuil, sur 530 m (commune d'**Avilly-St-Léonard**) ;
- route départementale 17E à **Gouvieux**, 3 secteurs, sur 400 m ;
- route départementale 607 entre Thiers-sur-Thève et **Pontarmé**, sur 450 m ;
- rue du Pont Chantrel à **Thiers-sur-Thève**, sur 75 m ;
- route départementale 118 entre La Chapelle-en-Serval et Plailly, sur 550 m (commune de **La Chapelle-en-Serval**) ;
- route de Vémars à **Plailly**, sur 120 m.

Localisation des actions de protection des amphibiens dans le PNR Oise-Pays de France - sites de l'Oise



Site de : Verneuil-en-Halatte

Intervention avec dispositif bâche

Intervenants : Ire'Oise

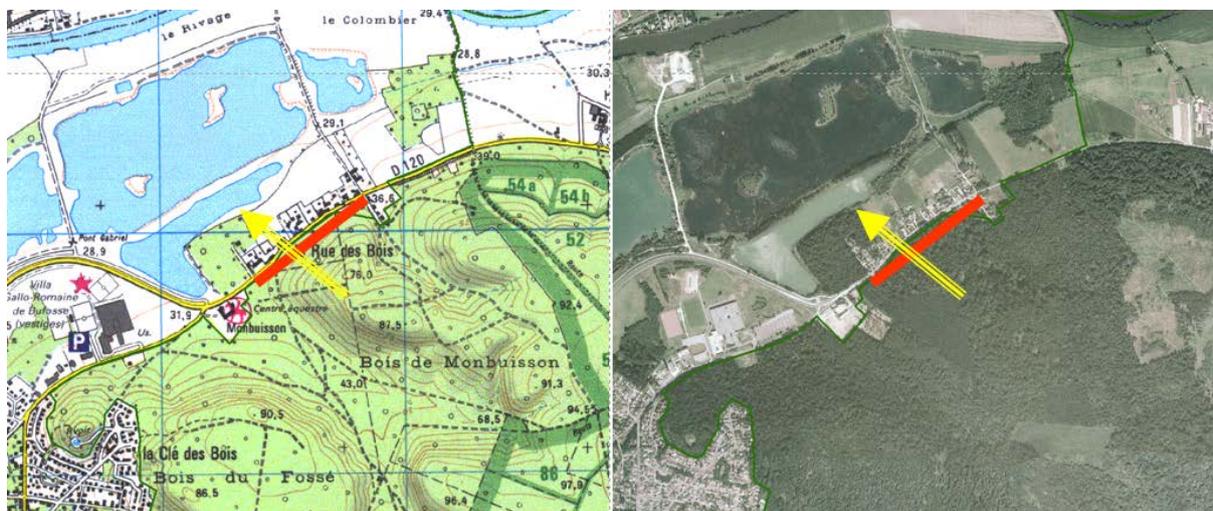
Environ 550 m de route

Première année d'intervention : 2006 ; pose du dispositif arrêtée depuis 2020 (année COVID)

Espèces d'amphibiens concernées : Crapaud commun, Grenouille agile, G.rousse, G.verte, Triton palmé

Nombre moyen d'amphibiens transférés entre 2019 et 2023 : 2361 ; rappel 2014-2018 : 6130

Nombre d'amphibiens transférés	2019	2020	2021	2022	2023
Verneuil-en-Halatte	2361				



↪ Site de : **Fleurines**

Intervention avec dispositif bache

Intervenants : Ire'Oise

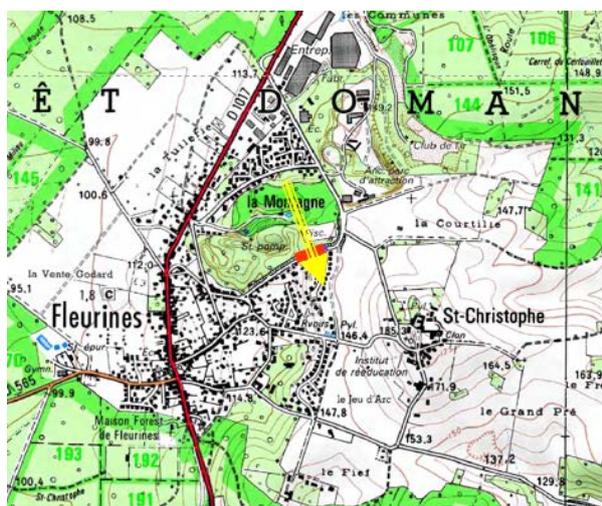
Environ 80 m de route

Première année d'intervention : 2015 ; pose du dispositif arrêté depuis 2021

Espèces d'amphibiens concernées : Crapaud commun, Grenouille rousse, G.verte

Nombre moyen d'amphibiens transférés entre 2019 et 2023 : 59 ; rappel 2014-2018 :245

Nombre d'amphibiens transférés	2019	2020	2021	2022	2023
Fleurines	157	69	10		



↪ Site de : **Vineuil-Saint-Firmin**

Intervention avec dispositif bache

Intervenants : Forêt-en-Aulnoye, SAFHEC

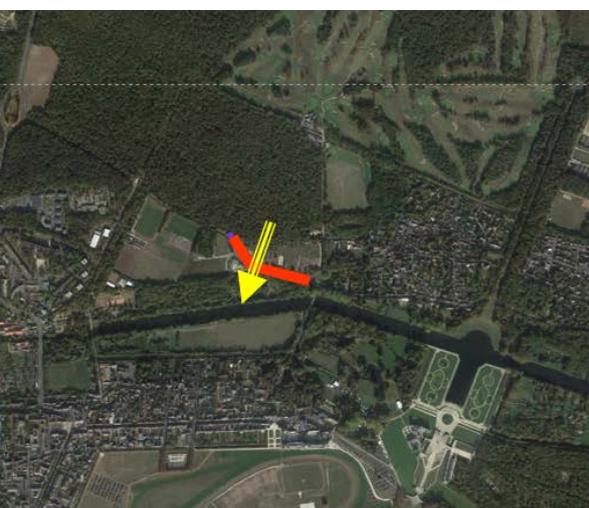
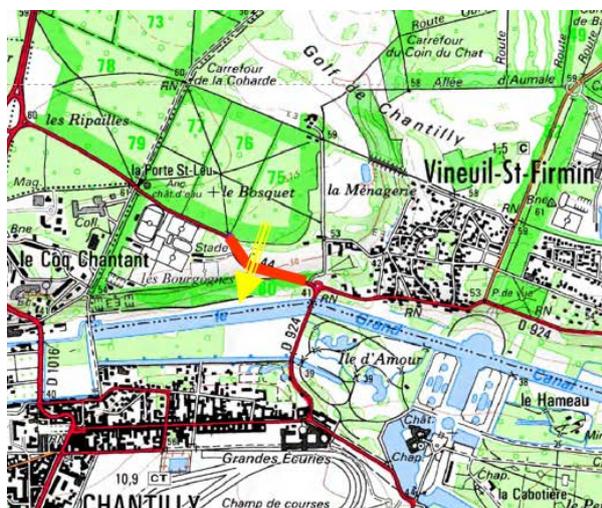
Environ 400 m de route

Première année d'intervention : 2011

Espèces d'amphibiens concernées : Crapaud commun, Triton palmé,

Nombre moyen d'amphibiens transférés entre 2019 et 2023 : 173 rappel 2014-2018 :290

Nombre d'amphibiens transférés	2019	2020	2021	2022	2023
Vineuil-Saint-Firmin	59	248	241	144	159



↵ Site de : **Avilly-Saint-Léonard / Glacière**

Intervention avec dispositif bache
Environ 450 m de route

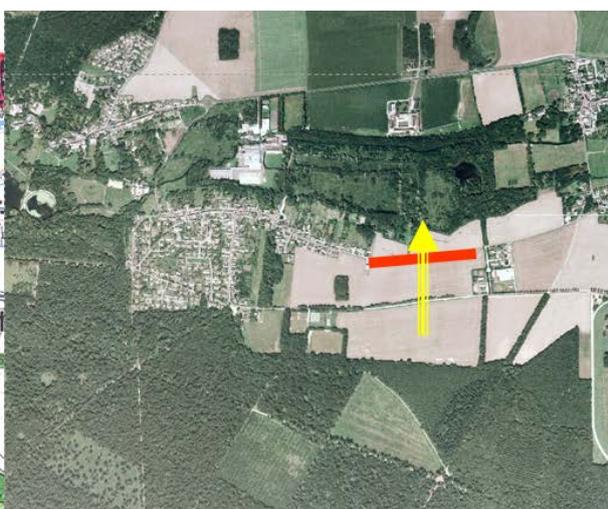
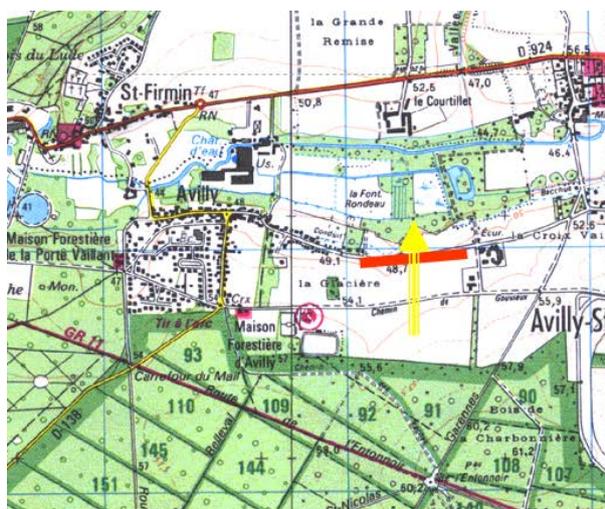
Intervenants : SAFHEC

Première année d'intervention : 2004

Espèces d'amphibiens concernées : Crapaud commun, Grenouille agile

Nombre moyen d'amphibiens transférés entre 2019 et 2023 : 1920 ; rappel 2014-2018 :330

Nombre d'amphibiens transférés	2019	2020	2021	2022	2023
Avilly/Glacière	513	1484	2187	3301	2114



↵ Site de : **Avilly-Saint-Léonard / Brichebay**

Intervention avec dispositif bache
Environ 530 m de route

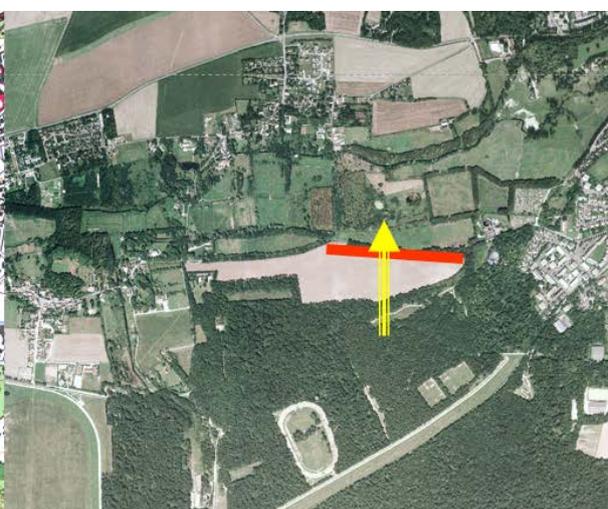
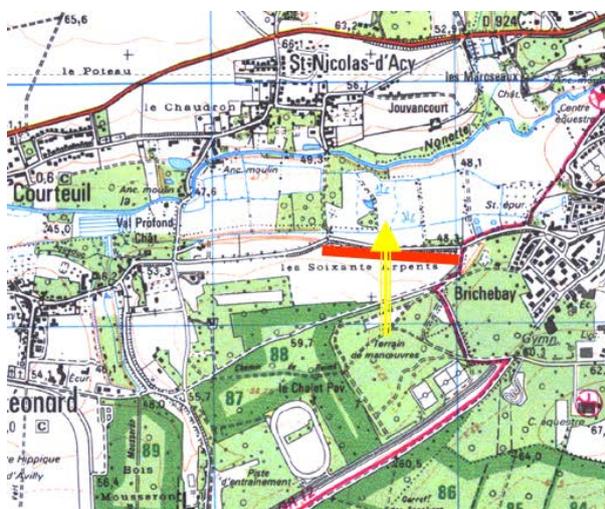
Intervenants : Forêt-en-Aulnoye, SAFHEC

Première année d'intervention : 2006

Espèces d'amphibiens concernées : Crapaud commun, Grenouille agile, G.rousse, G.verte, Triton palmé

Nombre moyen d'amphibiens transférés entre 2019 et 2023 : 1217 ; rappel 2014-2018 :760

Nombre d'amphibiens transférés	2019	2020	2021	2022	2023
Avilly/Brichebay	1713	808	1643	703	470



↪ Site de : **Gouvieux**

Intervention avec dispositif bache
Environ 500m de route

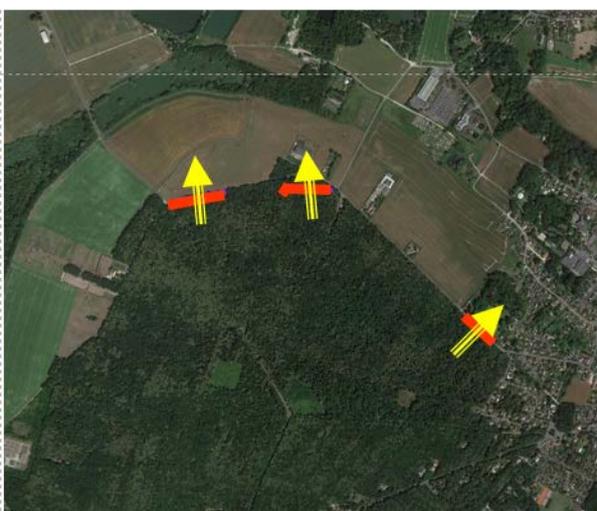
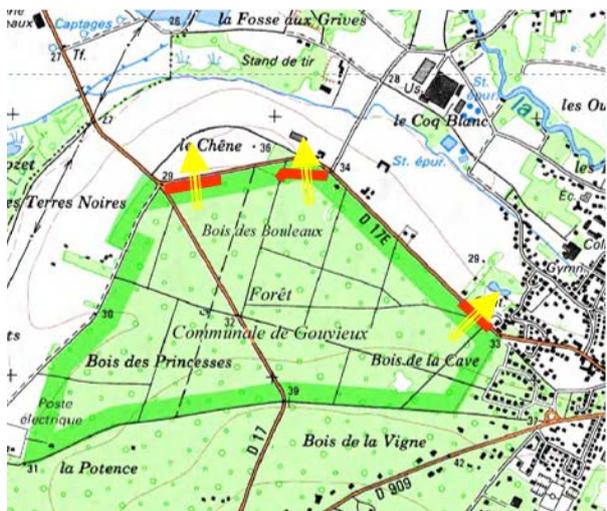
Intervenants : Nonette Nature

Première année d'intervention : 2007

Espèces d'amphibiens concernées : Crapaud commun, Grenouille agile, Triton palmé,

Nombre moyen d'amphibiens transférés entre 2019 et 2023 : 1894 ;rappel 2014-2018 :1320

Nombre d'amphibiens transférés	2019	2020	2021	2022	2023
Gouvieux	2528	1666	1876	1808	1593



↪ Site de : **Pontarmé-Thiers**

Intervention avec dispositif bache
Environ 500m de route x2

Intervenants : SAFHEC

Première année d'intervention : 2002

Espèces d'amphibiens concernées : Crapaud commun, Grenouille agile, Triton palmé

Nombre moyen d'amphibiens transférés : rappel 2014-2018 :90

Nombre d'amphibiens transférés	2019	2020	2021	2022	2023
Pontarmé-Thiers	790	426	200	400	350
Thiers				227	



↵ **Site de : Thiers**

Intervention avec dispositif bache
Environ 75m de route

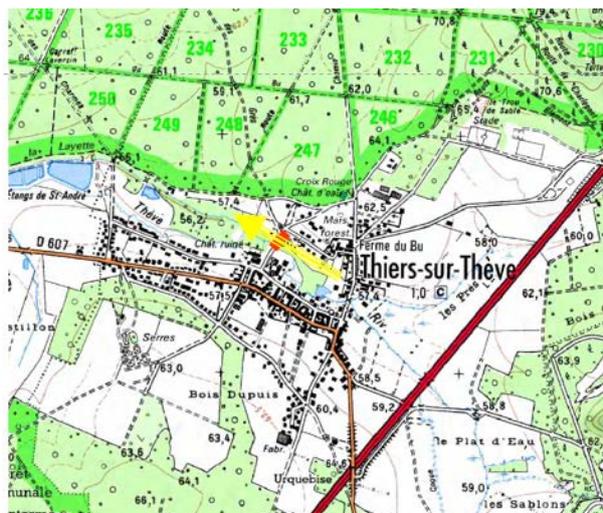
Intervenants : SAFHEC

Première année d'intervention : 2014

Espèces d'amphibiens concernées : Crapaud commun, Triton palmé

Nombre moyen d'amphibiens transférés : rappel 2014-2018 :260

Nombre d'amphibiens transférés	2019	2020	2021	2022	2023
Pontarmé-Thiers	790	426	200	400	350
Thiers				227	



↵ **Site de : La Chapelle-en-Serval**

Intervention avec dispositif bache
Environ 800 m de route

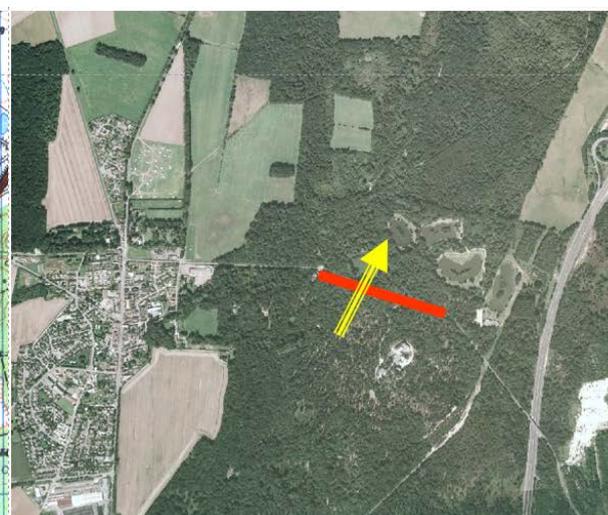
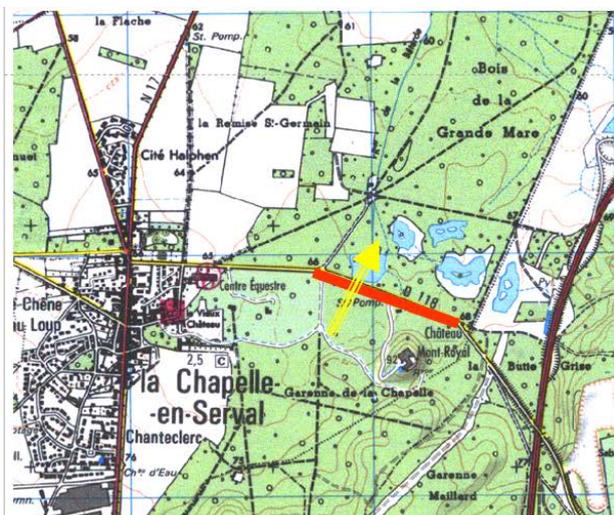
Intervenants : APSOM, SAFHEC

Première année d'intervention : 2005

Espèces d'amphibiens concernées : Crapaud commun, Grenouille rousse, G.agile, Triton palmé

Nombre moyen d'amphibiens transférés entre 2019 et 2023 : 2965 ; rappel 2014-2018 : 1990

Nombre d'amphibiens transférés	2019	2020	2021	2022	2023
La Chapelle-en-Serval	4574	1694	2433	2845	3281



↶ Site de : **Plailly**

Intervention avec dispositif partiel
Environ 120 m de route

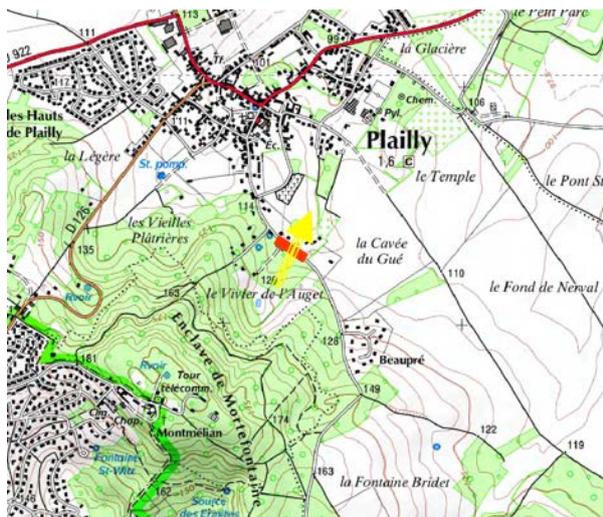
Intervenants : SAFHEC

années d'intervention : 2010 et reprise en 2018

Espèces d'amphibiens concernées : Crapaud commun, Grenouille rousse, G. agile, Triton palmé, T. crêté

Nombre moyen d'amphibiens transférés entre 2019 et 2023 : 6465 ; rappel 2014-2018 : 635

Nombre d'amphibiens transférés	2019	2020	2021	2022	2023
Plailly	6574	4779	6306	7910	6756

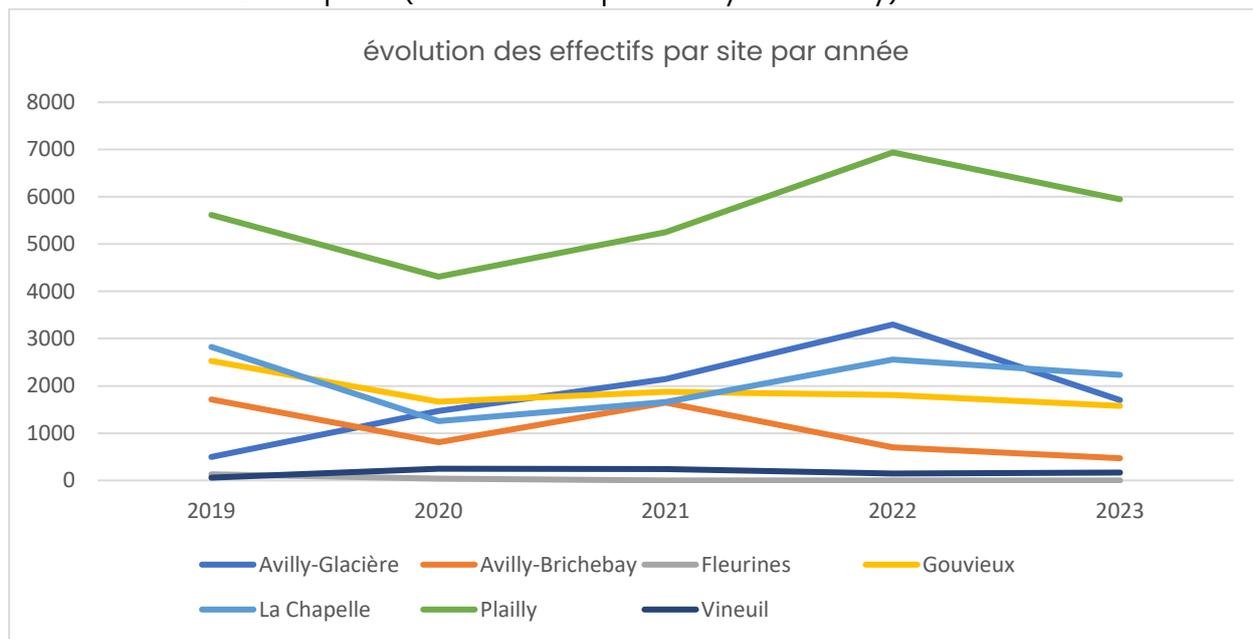


3.2 Synthèse du suivi des opérations

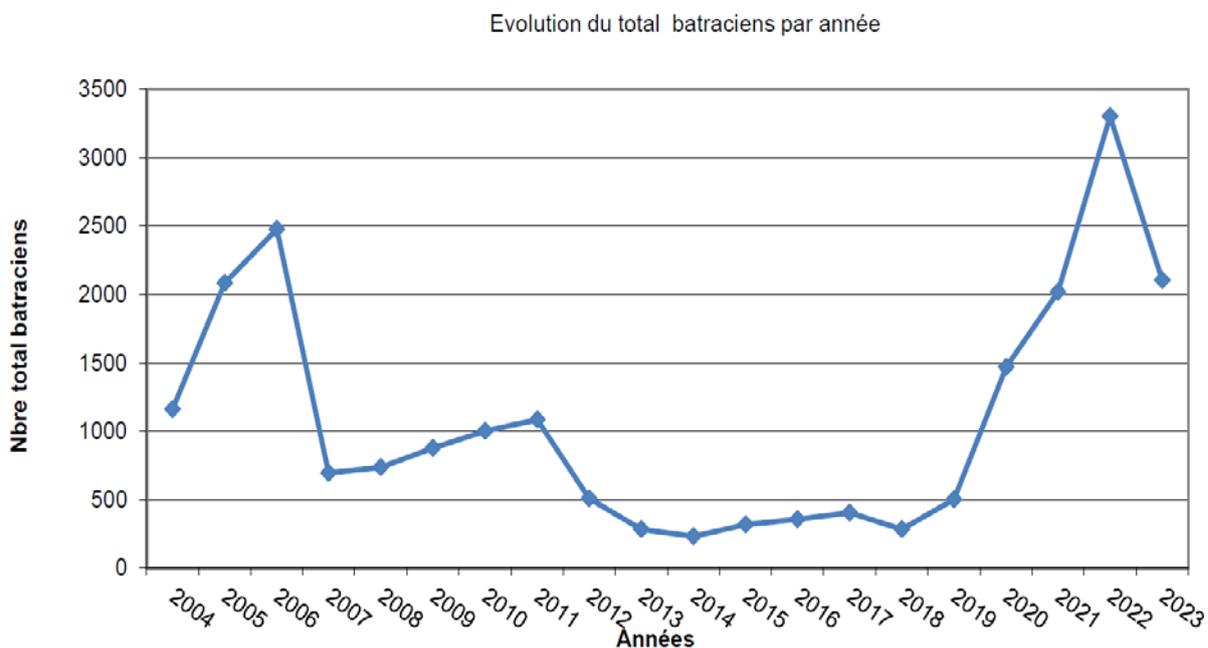
Observation préliminaire : La préservation des amphibiens pendant la période 2019-2023 a été impactée par des périodes de confinement « Covid » qui ont modifié la mise en œuvre des actions. Cependant l'obtention de dérogations a tout de même permis d'assurer les sauvetages et les suivis sur la quasi-totalité des sites.

Entre 2019 et 2023 les comptages indiquent que le nombre global d'amphibiens préservés chaque année sur les sites de l'Oise du PNR varie entre 11 800 et 19 300 (migration aller et retour) avec des effectifs par site variant de 10 à 7 900.

Sur cette période, ces effectifs restent globalement stables mais certains sites ont des fluctuations assez marquées (de 700 à 1700 pour Avilly-Brichebay)



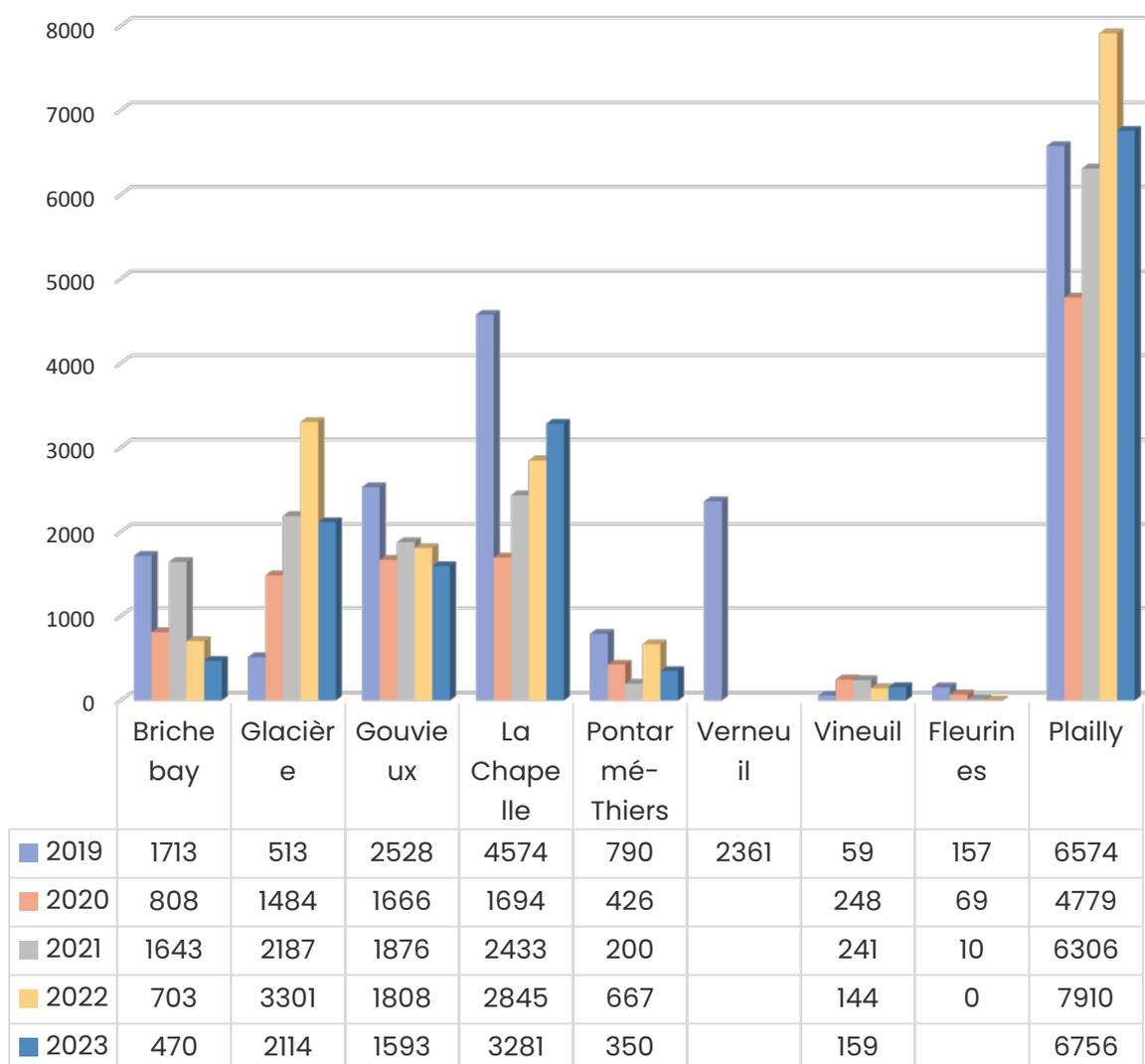
Cependant, le site d'Avilly-Glacière a fait l'objet d'une augmentation marquée des effectifs entre 2020 et 2022 alors que depuis quelques années le nombre d'amphibiens observés restait faible.



Il est à noter que le site de Verneuil-en-Halatte n'a pas bénéficié d'un dispositif de protection depuis 2020, année du confinement COVID.

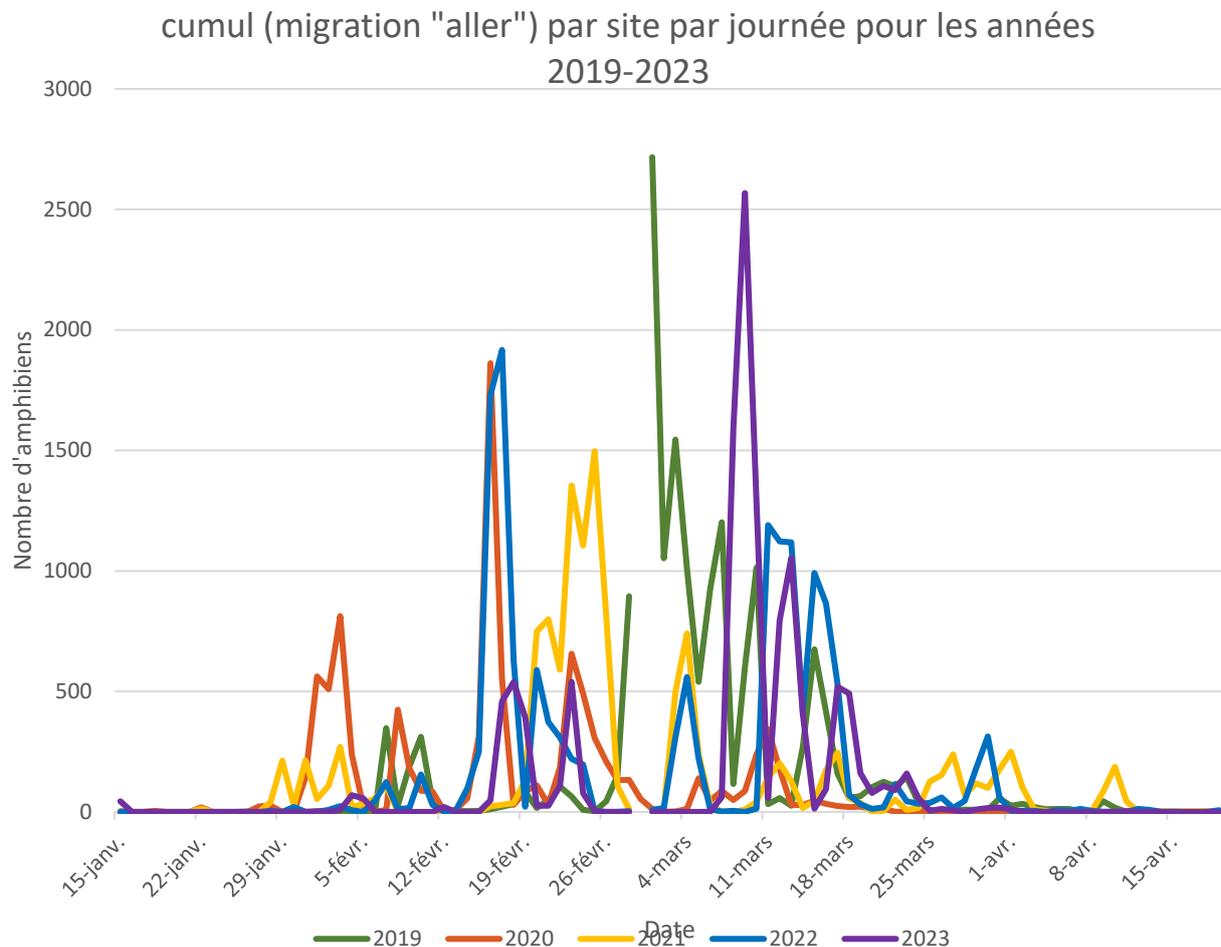
Le dispositif n'a pas été installé sur le site de Fleurines depuis 2022 en raison d'une quasi disparition de la migration des amphibiens. En revanche, une action de protection a été mise en place sur le site de la piscine municipale de Fleurines afin de bloquer les amphibiens avant qu'ils ne pondent dans la piscine et y périssent.

Evolution de 2019 à 2023 des effectifs "transférés"



Les migrations sont très dépendantes des conditions météorologiques ; elles ne se déroulent donc pas de la même manière d'une année à l'autre.

La migration débute de plus en plus tôt et s'étale sur une période plus longue car les derniers déplacements sont toujours observés début avril. Les principaux flux se produisent en mars, mais régulièrement avant la mi-mars alors qu'ils se produisaient un peu plus tard sur les périodes précédentes.



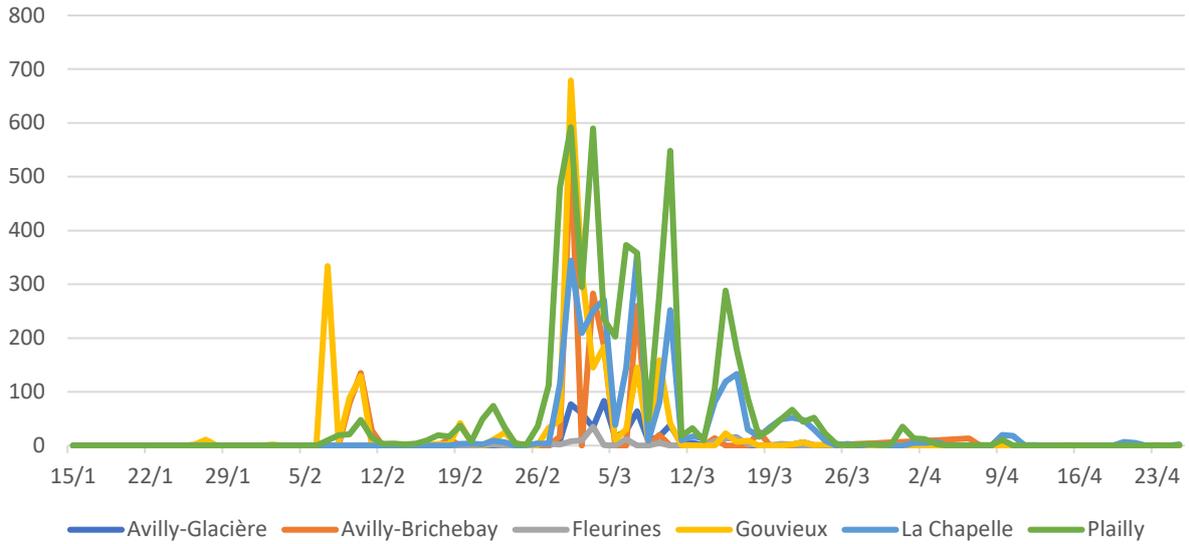
De 2019 à 2023, les migrations ont été marquées par plusieurs pics qui se sont répartis sur plus d'un mois.

C'est en 2023 qu'un pic de migration a été concentré sur quelques jours (75% des effectifs en 11 jours), comme cela était régulièrement le cas autrefois.

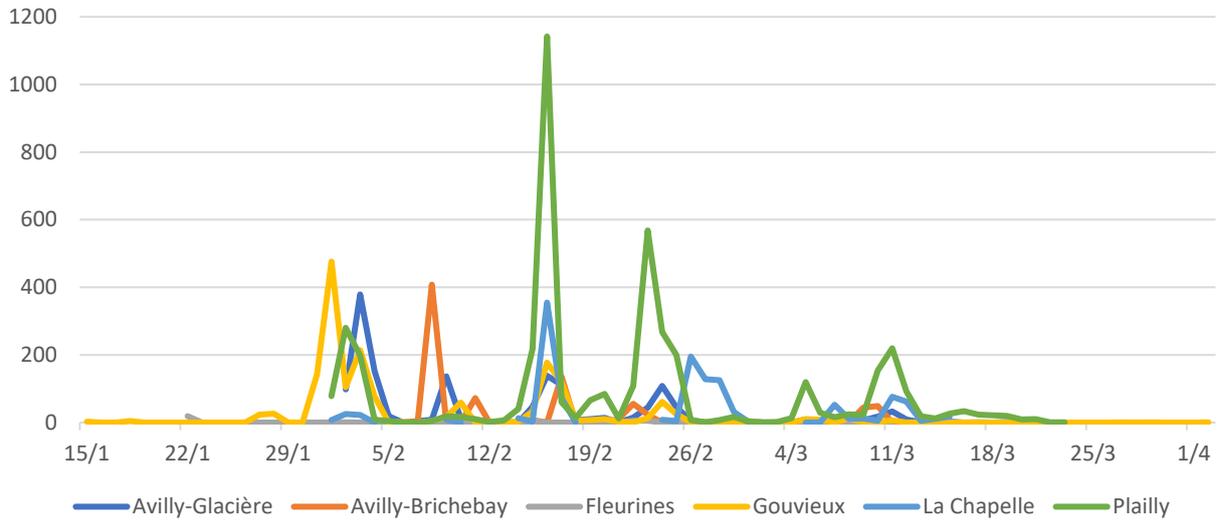
Au cours de ces 5 années, et comme cela a été observé au cours de la période précédente, les conditions météorologiques ont entraîné des profils de migration plus irréguliers que lors des premières années où ces actions ont été mises en place.

Pour ces années particulières où températures et humidités sont « limites » pour permettre une migration franche, le site de Gouvieux (Vallée de l'Oise), notamment, voit la migration se réaliser plus précocement que les autres sites. Cette tendance semble se renforcer au cours de cette période. Cf graphiques ci-dessous.

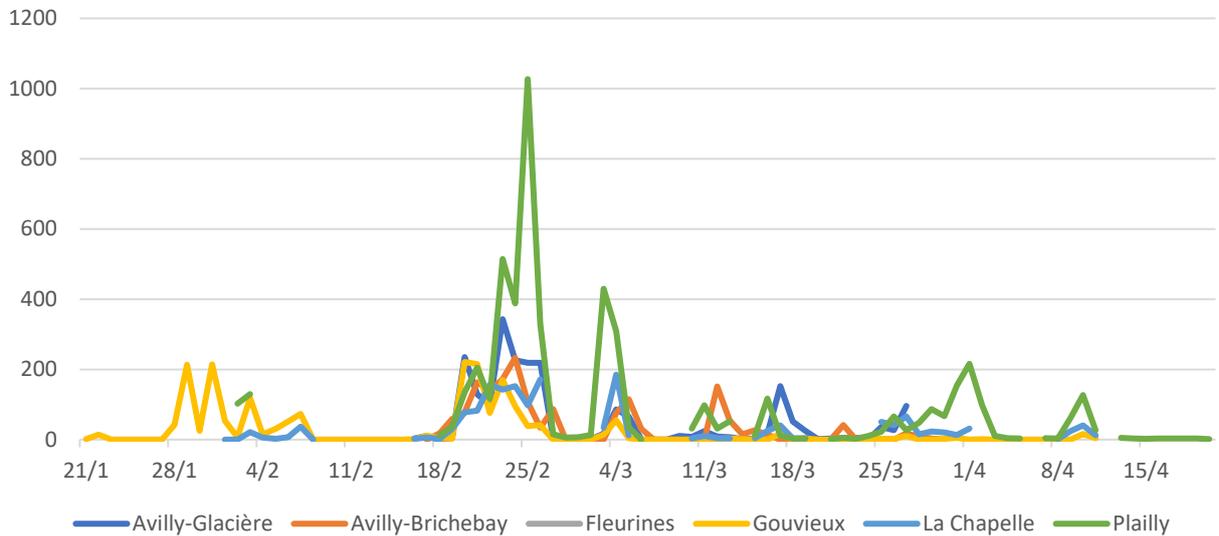
répartition journalière des effectifs par site pour l'année 2019

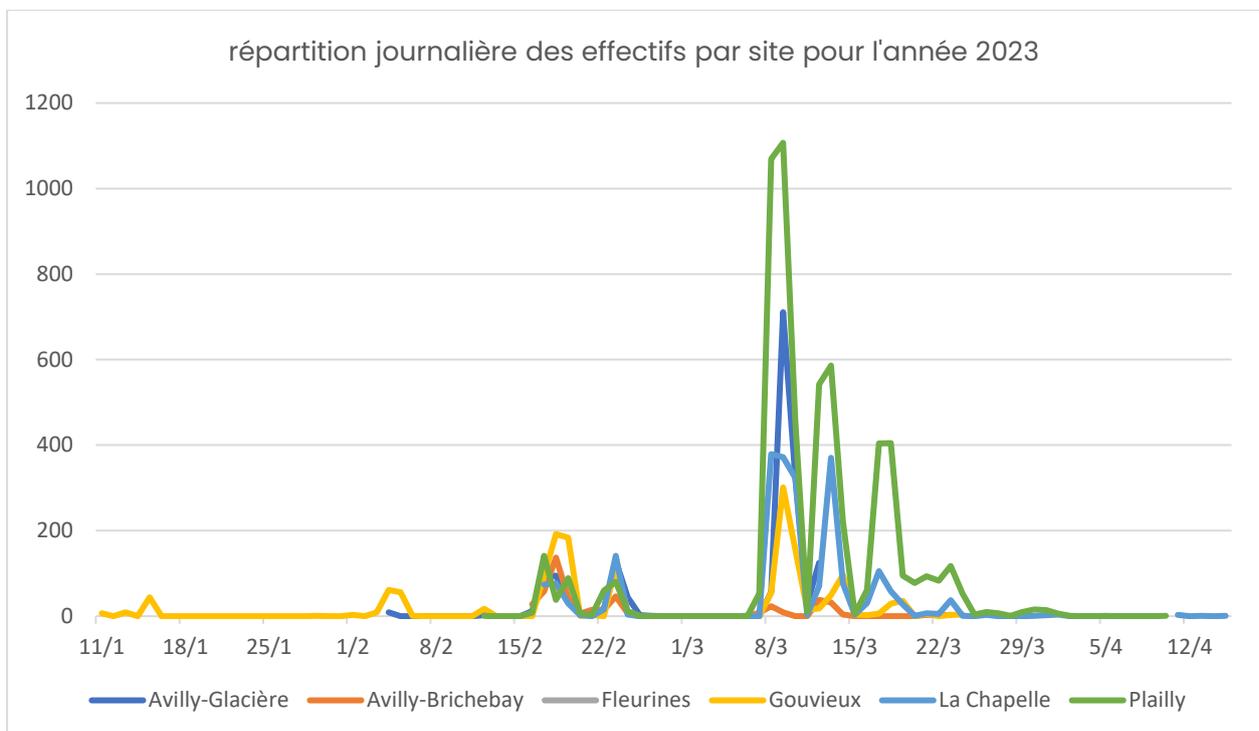
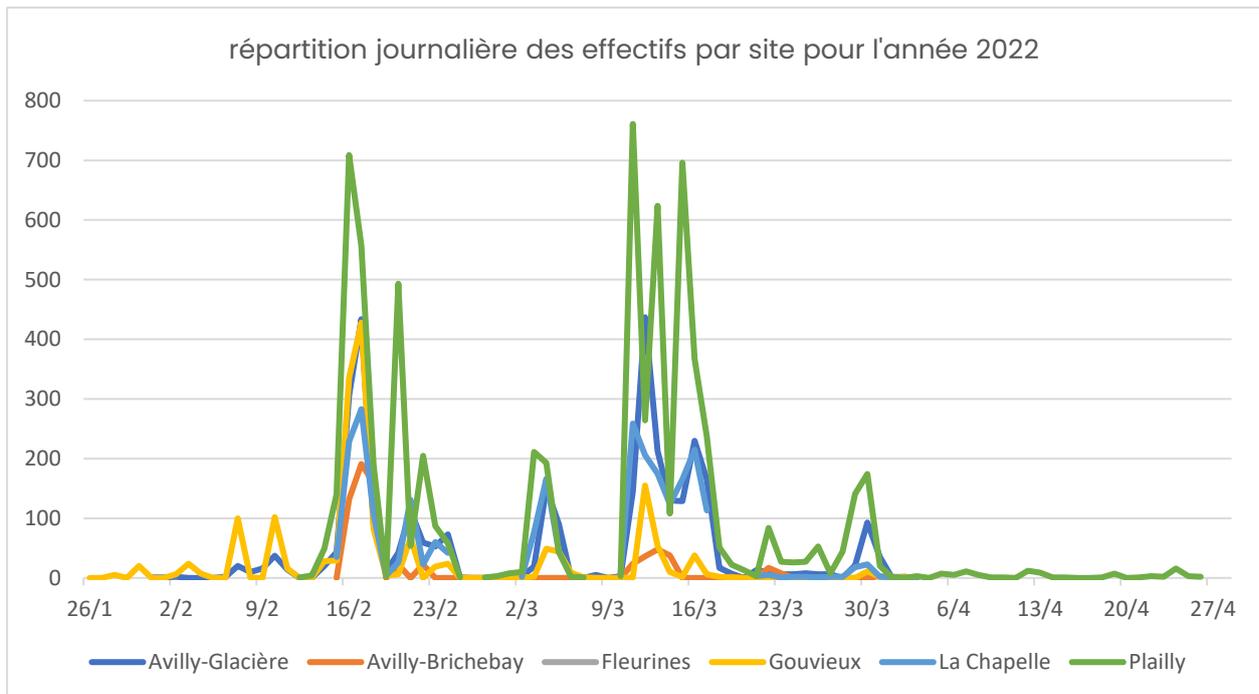


répartition journalière des effectifs par site pour l'année 2020



répartition journalière des effectifs par site pour l'année 2021





Les amphibiens observés sur ces sites sont principalement des crapauds communs. Cette espèce représente le plus souvent de 95 % à 100% des effectifs sur les différents sites.

Le site de Plailly constitue une exception car la proportion de crapaud commun est d'environ 80% (de 77% à 82 % selon les années entre 2019 et 2023).

Les 20% restants représentent donc des effectifs importants pour les 5 autres espèces (Grenouille agile, Grenouille rousse, Triton palmé, Triton ponctué et Triton crêté) qui sont observées.

effectifs	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne
Grenouille rousse	88	123	161	406	470	250
Grenouille agile	248	84	160	360	202	211
Triton palmé	519	197	312	212	352	318
Triton ponctué	147	210	342	306	343	270
Triton crêté	5	38	9	20	15	17

Le site de Plailly constitue le site le plus remarquable par les effectifs comptabilisés chaque année et par la diversité des espèces. Cf tableau ci-dessous.

Sur ce site, la présence de Triton crêté a amené la mise en place, depuis 2021, d'un protocole de suivi spécifique. Chaque individu transféré est photographié afin de pouvoir procéder à une reconnaissance individuelle sur la base des ornements ventraux.

A ce jour, seulement 3 individus ont fait l'objet d'une ré-observation, ce qui laisse penser que la population de Triton crêté présente dans ce secteur est plus importante que les effectifs observés chaque année.



Pour certains sites des données sur le sexe sont également disponibles mais les analyses effectuées ne permettent pas d'en tirer des conclusions définitives. Il semble cependant que la proportion de femelle de crapaud commun soit moins importante quand la migration est « bloquée » par des conditions météorologiques défavorables en mars/avril.

Par ailleurs, sur le plan sanitaire, en 2023, 2 crapauds communs, probablement porteurs d'herpesvirus ont fait l'objet d'un échange avec l'OFB et le réseau SAGIR.

**COMMISSION**

Patrimoine naturel et réseaux écologiques

**PARTENAIRES SPÉCIFIQUES**

Société des Amis des Forêts d'Halatte, Ermenonville et Chantilly (SAFHEC), la Sylve, Sauvagerie Asnières-Baillon (SAB), Amis de la Terre de la Vallée de l'Ysieux, Nonette Nature, Forêt-en-Aulnoye, Ire-Oise, Picardie nature, Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie, ONF, Institut de France, Chantier d'insertion de Chantilly

**CONTACT**

Jean-Luc HERCENT

Opération amphibiens

Calendrier : Janvier à décembre 2019

Chaque année, des milliers d'amphibiens meurent écrasés sur les routes au cours de leur migration vers les zones de reproduction (mares, étangs, cours d'eau...). En l'absence d'actions de protection, certaines espèces pourraient disparaître du territoire.

La migration se déroule de mi-février à fin mars, et est particulièrement importante aux abords des grandes zones humides du territoire : étangs de Comelles, marais du Lys, cours d'eau tels que l'Oise, la Thève et la Nonette. Depuis de nombreuses années, des associations locales se sont impliquées dans des opérations de protection de ces amphibiens avec l'aide du Parc.

L'acquisition de matériel lors des premières années de l'opération « amphibiens » a permis de pérenniser et d'accroître le linéaire des dispositifs installés le long de certaines portions de routes. **Ce sont ainsi 13 portions de routes qui ont bénéficié d'un dispositif « barrage amphibien » ou de ramassage en 2019.** Cette année, le groupe de bénévoles qui s'est mobilisé pour remettre en place et étendre le dispositif de protections d'un tronçon de route à La Chapelle-en-Serval a également contribué à la mise en place d'un nouveau dispositif à Plailly. Ce nouveau dispositif a vu le plus grand nombre d'espèces et le plus grand nombre d'amphibiens passer.

En 2019, ce sont plus de 20 000 amphibiens qui ont été transférés par des bénévoles. La migration s'est globalement déroulée de début février à début avril avec une concentration des passages entre le 27 février et le 17 mars.

Par ailleurs, le Parc a contribué à un inventaire des points noirs routiers pour la migration des amphibiens mené par Picardie-Nature. Il a également accompagné le Département de l'Oise pour l'identification des secteurs à enjeux « amphibiens » sur le réseau départemental et pour la création d'un dispositif pérenne de protection des amphibiens à La Chapelle-en-Serval.

**QUELQUES CHIFFRES**

20 000
batraciens transférés

Près de **5** km de route
équipés de dispositifs

COÛT DE L'ACTION
Fonctionnement

Opération amphibiens

Calendrier : Janvier à décembre 2020

Chaque année, des milliers d'amphibiens meurent écrasés sur les routes au cours de leur migration vers les zones de reproduction (mares, étangs, cours d'eau...). En l'absence d'actions de protection, certaines espèces pourraient disparaître du territoire.

La migration se déroule de mi-février à fin mars, et est particulièrement importante aux abords des grandes zones humides du territoire : étangs de Comelles, marais du Lys, cours d'eau tels que l'Oise, la Thève et la Nonette. Depuis de nombreuses années, des associations locales se sont impliquées dans des opérations de protection de ces amphibiens avec l'aide du Parc.

L'acquisition de matériel lors des premières années de l'opération « amphibiens » a permis de pérenniser et d'accroître le linéaire des dispositifs installés le long de certaines portions de routes. **Ce sont ainsi 13 portions de routes qui ont bénéficié d'un dispositif «barrage amphibiens» ou de ramassage en 2020.**

Cette année, le dispositif nouvellement mis en place en 2019 à Plailly a été étendu et celui de Vineuil-Saint-Firmin modifié pour tenir compte des évolutions du site. En outre, une action de sauvetage (récupération d'adultes, de ponte et de larves) a été réalisée à Fleurines sur le site de la piscine municipale où des grenouilles et des tritons sont venus se reproduire.

En 2020, ce sont près de 15 000 amphibiens qui ont été transférés par des bénévoles. La migration a débuté assez tôt (premiers jours de février) mais a été rapidement perturbée par les conditions météorologiques qui n'ont pas été suffisamment favorables. Le nombre d'amphibiens transférés est donc à la baisse sur tous les sites, à l'exception de celui d'Avilly-Saint-Léonard pour lequel une évolution à la baisse était constatée depuis plusieurs années. Et une mention particulière pour les 38 tritons crêtés du site de Plailly, un des amphibiens les plus rares sur le territoire du Parc.

D'autre part, le confinement instauré au cœur de la période de migration a perturbé les actions de protection (ramassage des amphibiens et démontage des dispositifs).

Par ailleurs, le Parc a également accompagné le Département de l'Oise pour la création d'un dispositif pérenne de protection des amphibiens à La Chapelle-en-Serval.



COMMISSION

Patrimoine naturel et réseaux écologiques



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Société des Amis des Forêt d'Halatte, Ermenonville et Chantilly (SAFHEC), Sauvagarde Asnières-Baillon (SAB), Nonette Nature, Forêt-en-Aulnoye, Ire'Oise, Picardie nature, Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, ONF, Institut de France, Chantier d'insertion de Chantilly



CONTACT

Jean-Luc HERCENT



Triton crêté

QUELQUES CHIFFRES

Près de **15 000** batraciens transférés

Près de **5** km de route équipés de dispositifs

COÛT DE L'ACTION
Fonctionnement

Opération amphibiens

Calendrier : janvier à décembre 2021

La migration des amphibiens est particulièrement importante aux abords des grandes zones humides du territoire : étangs de Comelles, marais du Lys, cours d'eau tels que l'Oise, la Thève, la Nonette et l'Ysieux. Depuis de nombreuses années, des associations locales s'impliquent dans des opérations de protection de ces amphibiens avec l'aide du Parc.

L'acquisition de matériel lors des premières années de l'opération « amphibiens » a permis de pérenniser les dispositifs installés le long de certaines portions de routes.

Ce sont ainsi 12 portions de routes qui ont bénéficié d'un dispositif « barrage amphibiens » ou de ramassage en 2021.

Un dispositif a été installé sur le site de la piscine municipale de Fleurines où des grenouilles et des tritons avaient cherché à se reproduire les années précédentes.

En 2021, ce sont plus de 15 000 amphibiens qui ont été transférés par des bénévoles. La migration a encore une fois été perturbée par les conditions météorologiques... pas de froid marqué en hiver et des températures basses pendant la période habituelle de migration ne permettant pas un vrai déclenchement de la migration. Les premiers déplacements ont été observés dès la fin janvier et le premier « pic » de migration a été noté entre le 20 et le 26 février avec près de 50 % des effectifs de certains sites.



Installation dispositif de protection des amphibiens à Plailly

QUELQUES CHIFFRES

15 000
batraciens transférés

plus de **4km**
de route équipés de dispositifs



COMMISSIONS

Patrimoine naturel et réseaux écologiques



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Société des Amis des Forêt d'Halatte, Ermenonville et Chantilly (SAFHEC), Sauvagarde Asnières-Baillon (SAB), Nonette Nature, Forêt-en-Aulnoye, Ire'Oise, Les Amis de la Terre du Val d'Ysieux, Picardie nature, Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, ONF, Institut de France, Chantier d'insertion de Chantilly



CONTACT

Jean-Luc HERCENT

COÛT DE L'ACTION
Fonctionnement

Opération amphibiens



Quelques chiffres

+ de **18 000**
batraciens transférés,
Environ **3.5 km**
de route équipés de
dispositifs

COMMISSION

Patrimoine naturel et
réseaux écologiques

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Société des Amis des Forêts
d'Halatte, Ermenonville
et Chantilly (SAFHEC),
Sauvegarde Asnières-
Baillon (SAB), Nonette
Nature, Forêt-en-Aulnoye,
Ire'Oise, Les Amis de la Terre
du Val d'Ysieux, Initiatives et
Actions pour la Sauvegarde
de l'Environnement et des
Forêts (IASF), Picardie
nature, Conservatoire
d'Espaces Naturels des
Hauts-de-France, ONF,
Institut de France, Chantier
d'insertion de Chantilly

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Jean-Luc HERCENT



CALENDRIER

Janvier à décembre
2022



Mise en place d'un dispositif de sauvegarde des amphibiens

© Jean-Charles Bocquet

La migration des amphibiens est particulièrement importante aux abords des grandes zones humides du territoire : étangs de Comelles, marais du Lys, cours d'eau tels que l'Oise, la Thève et la Nonette. Depuis de nombreuses années, des associations locales s'impliquent dans des opérations de protection de ces amphibiens avec l'aide du Parc.

L'acquisition de matériel lors des premières années de l'opération « amphibiens » a permis de pérenniser les dispositifs installés le long de certaines portions de routes. **Ce sont ainsi 13 portions de routes qui ont bénéficié d'un dispositif « barrage amphibiens » ou de ramassage en 2022.**

Un nouveau dispositif a été installé à **Bellefontaine** tandis que celui de **Fosses** a été renforcé.

Fin 2022, le matériel nécessaire pour l'installation de 200 mètres supplémentaires de dispositif a été acheté et sera mis à disposition des associations intervenant dans le Val d'Oise.

En 2022, ce sont plus de 18 000 amphibiens qui ont été transférés par des bénévoles.

Le maintien, à 2 reprises pendant plusieurs jours consécutifs (mi-février et mi-mars), de conditions météorologiques favorables à la migration a permis de comptabiliser un nombre d'amphibiens supérieur aux années précédentes. Ainsi, à **Plailly** se sont près de 7 000 amphibiens qui sont dirigés vers la cavée du Gué pour se reproduire, tandis qu'à **Avilly-Saint-Léonard**, après une diminution prolongée des effectifs, ce sont 3 300 amphibiens, record pour le site, qui ont été comptés.

Par ailleurs, le **livret de « découverte des amphibiens du Parc »** a été actualisé avant réimpression.